

Rapport du jury Bourses de mobilité nationale et internationale INHA/MESRI 2022

Le mardi 15 mars 2022, le jury composé de :

- Juliette TREY, directrice adjointe du Département des études et de la recherche, INHA
- Marine KISIEL, conseillère scientifique domaine histoire des collections, histoire des institutions artistiques et culturelles, INHA
- Isabelle BARDIES FRONTY, conservateur général, Musée de Cluny
- Nicolas MONTEIX, Maître de conférences en histoire et archéologie romaines, université de Rouen

s'est réuni pour examiner les 54 dossiers éligibles déposés dans le cadre de ce nouveau dispositif d'aide à la mobilité financé par le MESRI à l'attention des doctorants inscrits dans une université de l'Union européenne et des jeunes posts doctorants (ayant soutenu leur thèse dans les trois ans précédant l'appel). Grâce au financement du Ministère, les bourses proposées prévoient des aides de 1 000 euros pour les séjours en France, 3 000 euros pour les séjours en Europe et 5 000 euros pour les séjours internationaux hors Europe. La plus grande majorité des dossiers concernait des doctorants (45 sur 54) dont la plupart (42) étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieurs français. Parmi ces dossiers très peu concernaient l'archéologie : le jury rappelle aux candidats que cette discipline fait pleinement partie des axes de recherche soutenus par l'INHA et encourage les futurs candidats archéologues.

Le jury a privilégié les dossiers qui ont su présenter un projet de recherche de manière claire et structurée tout en établissant et justifiant la nécessité d'un séjour de recherche pour mener à bien le projet soumis (thèse ou postdoctorat). Le jury a écarté les dossiers qui sollicitaient une mobilité de plusieurs mois dans le cadre d'une cotutelle par exemple, le séjour n'ayant alors pas seulement vocation à explorer des sources ou des collections mais également à développer dans la durée des contacts avec une communauté de chercheurs et à suivre des séminaires ou des cours. Cette bourse de mobilité doit en effet permettre de soutenir des séjours de recherche ciblés, effectués dans un calendrier relativement resserré. De même les dossiers qui prévoyaient des périodes d'écriture pendant le séjour de recherche n'ont pas été considérés comme prioritaires.

Le jury précise également que les dépenses susceptibles d'être financées par cette bourse sont les transports, l'hébergement, les repas, les frais d'inscription éventuels à des bibliothèques ou d'entrée dans des musées mais que cette aide ne peut aucunement financer l'achat de matériel tels que des appareils photographiques numériques ou des disques durs. Les candidats sont toutefois invités à chiffrer ces éléments pour présenter leur budget tant en sachant que leur coût n'est pas éligible à cette aide. L'estimation juste du budget fait pleinement partie des critères d'appréciation de ces dossiers : les dossiers qui présentent des montants surestimés pour des hôtels ou des trajets par exemple courent le risque d'être écartés ou de ne se voir attribuer qu'une partie de l'aide demandée. Le jury ne peut qu'encourager les candidats (comme beaucoup le font) à citer précisément leurs sources budgétaires et à privilégier, notamment, des hôtels de catégorie économique. A l'inverse les

candidats doivent éviter de proposer des budgets visiblement sous-estimés, même si le budget total du séjour de recherche excède largement celui de cette bourse.

Enfin, toujours a propos du budget, le jury a n'a pas souhaité soutenir des projets de postdoctorat associant des institutions patrimoniales ou des laboratoires de recherche mais pour lesquels l'INHA aurait été le seul à contribuer au financement. Le jury exprime ses sincères regrets face à cette décision mais espère que cela incitera les partenaires de ces projets de postdoctorat à les soutenir au moins en partie financièrement.

Ont donc été retenues les candidatures de :

- Marie Blanc, doctorante à l'Université Grenoble-Alpes, Regards politiques sur la ville : circulation et échanges photographiques entre la France et la Tchécoslovaquie (1958-1958)
- Chloé Damay, doctorante à l'Université Rennes 2, Etude comparative de la statuaire romaine en Tunisie
- Coline Desportes, doctorante à l'EHESS, chargée d'études et de recherche à l'INHA, Tisser un art national : terrain de recherche au Sénégal
- Lydia Haddag, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Les mondes de l'art maghrébin au XX^e siècle : une lecture comparatiste de l'histoire des collectifs artistiques, Alger-Tunis (1930-1990)
- Florence Larcher, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, L'image de saint Roch de Montpellier à la Renaissance
- Léa Narès, doctorante à Sorbonne Université, Les décors du parc archéologique de Baïes
- Juan Pablo Pekarek, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chargé d'études et de recherche à l'INHA, Architectes « Beaux-Arts », ingénieurs « centraliens » et entreprises françaises entre Paris et Buenos Aires (1890-1930)
- Clara Royer, doctorante à l'Université Panthéon-Sorbonne, Slow-scan : le tournant thématique de l'art (1978-1990)
- Nicolas Varaine, doctorant à l'EPHE, chargé d'études et de recherche à l'INHA, Genre et sainteté dans le monde byzantin tardif (Crète)
- Pauline Vasile, doctorante à l'EHESS et à l'Università degli studi de Milan, Images, seuils et cheminement dans les églises d'Italie septentrionale (1250-1450)
- Sacha Zdanov, docteur de l'Université Libre de Bruxelles, David, Isenbrant, Benson : pratique de la copie à Bruges et marché d'exportation vers la péninsule ibérique dans la première moitié du XVI^e siècle



Juliette TREY
Directrice adjointe
Département des études et de la recherche